

Argent évaporé: une enquête judiciaire affole la FCPE

PAR ANTOINE CHAMPAGNE
ARTICLE PUBLIÉ LE SAMEDI 19 MAI 2018

Alors que s'ouvre samedi le congrès annuel de la FCPE, la numéro deux de la principale fédération des parents d'élèves, et possiblement prochaine présidente, est mise en cause dans une enquête judiciaire pour abus de confiance en Essonne. La direction nationale essaie d'enterrer l'affaire. L'opposition interne s'estime bâillonnée.

La principale fédération des parents d'élèves, la FCPE, est en état d'alerte maximale. Mais bien peu de parents le savent. Alors que se tient ce week-end la 72^e assemblée annuelle de l'association, Carla Dugault, numéro deux au niveau national et possiblement prochaine présidente, qui n'a pas donné suite à nos sollicitations, fait l'objet d'une plainte déposée en janvier pour abus de confiance et complicité, au titre des responsabilités qu'elle a exercées comme présidente locale dans l'Essonne.

Après l'audition des protagonistes par la police, l'enquête est désormais close et a été transmise au parquet d'Évry. Les dysfonctionnements et la fronde de parents d'élève dépassent cependant désormais le cadre de l'Essonne, puisque des problèmes ont surgi dans d'autres fédérations et même au sein de la fédération nationale.

Au sein de la fédération des Bouches-du-Rhône, les nouveaux élus des conseils locaux des écoles, collèges et lycées du département ont ainsi constaté des dysfonctionnements : page Facebook désactivée pour éviter les critiques, comptes bancaires inaccessibles pour la nouvelle trésorière...

Mais c'est dans l'Essonne que la situation est la plus critique, avec les mises en cause de Carla Dugault mais aussi de sa remplaçante Céline Riva, qui n'a pas non plus donné suite à nos appels.



Le 10 janvier 2018, lors du congrès extraordinaire de la FCPE 91. À gauche, la présidente de la FCPE nationale Liliana Moyano ; à droite, Carla Dugault. © DR

En juillet 2017, une dizaine de nouveaux administrateurs de la FCPE 91 alertent la présidente nationale, Liliana Moyano, de l'existence de « manquements graves à l'éthique » ainsi que de « manquements graves dans la comptabilité de l'association ».

Des factures pour un montant de 7 000 euros (sur 2016 et 2017) auxquelles Mediapart a eu accès sont pointées du doigt par les nouveaux administrateurs, qui signalent des déjeuners, petits déjeuners ou achats à la Fnac de jeux vidéo non justifiés. La justice est saisie.

Sous la pression, un « examen limité » des comptes « en l'absence d'accès aux factures » est réalisé par la société ACE Conseils. Bien qu'admettant être un ami personnel du mari de Carla Dugault depuis trente ans, le gérant d'ACE Conseils n'a pu que confirmer la dégradation des finances de la fédération de l'Essonne.

L'examen des comptes révèle en effet que les disponibilités propres du CDPE 91 ont chuté de 44 000 euros à 8 500 euros entre fin 2016 et fin juin 2017.

Les finances semblent tellement mal en point que le salaire de la dernière employée ne pourra plus être payé. Céline Riva a d'ailleurs demandé à cette

salariée de réduire son temps de travail à deux jours et demi par semaine. Cette situation n'a pas dissuadé les administrateurs de l'Essonne de se rendre en avion au congrès national de Biarritz en juin 2017.

La FCPE 91 a d'autre part engagé des travaux de rénovation de son local pour un peu plus de 15 000 euros. Paulo Amorin, patron de l'entreprise retenue, adresse le 13 septembre 2016 un mail à Céline Riva : « *Bonjour Céline, ci-joint les deux devis de couverture.* » Or comme le font remarquer les administrateurs nouvellement élus, l'entreprise n'a pas procédé à des travaux de couverture. Et les devis de deux autres entreprises supposément consultées n'ont pas été retrouvés.

Les administrateurs soupçonnent un arrangement entre Céline Riva et le chef d'entreprise pour l'attribution du contrat. Comme pour la plupart des questions qui fâchent, Céline Riva n'apporte pas de réponse.

Ne parvenant pas à obtenir d'explications satisfaisantes à l'ensemble de leurs interrogations au cours d'un conseil d'administration extraordinaire le 10 juillet 2017, les dix nouveaux administrateurs, dont la présidente nouvellement élue, démissionnent de leur mandat, refusant de prendre le risque d'être associés à des malversations. Mais surprise, leur démission n'est pas prise en compte par Céline Riva qui prend la suite, après la démission des dix administrateurs, de Carla Dugault. Ils devront donc l'envoyer par lettre recommandée à la présidente de la fédération nationale.

Le 12 janvier 2018, un congrès extraordinaire est organisé par la FCPE 91. Sur les 24 postes d'administrateur prévus par les statuts, seuls quatre sont alors encore occupés, dont deux par Carla Dugault et Céline Riva. Quatorze candidatures ont bien été adressées à la fédération, mais douze sont refusées sans motif par les quatre administrateurs encore en poste.

Lors du congrès, privés de micro par ces quatre administrateurs, les parents d'élèves frondeurs, réunis au sein d'un collectif de conseils locaux pour une nouvelle FCPE 91, tentent de se faire entendre avec un mégaphone. Ils réclament un vote sur la révocation

de ces administrateurs. En réponse, Céline Riva fait éteindre les lumières et appelle la police municipale à la rescousse, pour évacuer la salle... Les parents d'élèves mécontents finiront leur vote à la lumière des téléphones portables, devant la salle.

Cette situation rocambolesque n'a pas pu échapper à la présidente nationale de la FCPE, Liliana Moyano, qui avait fait le déplacement ce soir-là. Elle avait ouvert la réunion par un discours qui se voulait rassembleur, insistant sur l'aspect démocratique de la FCPE : « *Ici comme ailleurs, la démocratie est dans notre ADN. Et vous pouvez compter sur notre fédération. Vous êtes LA fédération.* »

Pourtant, quand la présidente nationale est sollicitée pour remettre de l'ordre, Liliana Moyano refuse. « *La fédération et sa présidente n'ont pas à intervenir dans les affaires internes d'un CDPE [conseil départemental – ndlr]* », expliquait-elle dans un courriel du 6 septembre 2017. En 2016, la fédération nationale s'était cependant très fortement impliquée dans la vie de la fédération « frondeuse » du Pas-de-Calais.

Ce silence s'expliquerait-il par le fait que Carla Dugault est par ailleurs secrétaire générale, soit numéro deux de la FCPE nationale ? Et par le fait que plusieurs administrateurs nationaux lui prêtent même l'intention de briguer la présidence nationale après le congrès de cette fin de semaine, en dépit de ses démêlés judiciaires ?

Las de ces agissements et du déni de démocratie, un administrateur national, Paul Didelot, a démissionné en décembre 2017. Dans le courrier qu'il adressait alors à Liliana Moyano, la présidente de la FCPE, il expliquait, entre autres griefs, que « *la fédération se voit incapable de prendre des mesures conservatoires quand un administrateur est soupçonné de malversations* ». Une allusion claire à la situation de l'Essonne. D'autres administrateurs tirent aussi la sonnette d'alarme, sur la situation de la fédération nationale.

Certains racontent la difficulté d'avoir accès aux comptes de la fédération. « *On nous donne une synthèse assez floue. Et pour accéder à l'intégralité*

des comptes, on nous met des barrières : nous devons bien spécifier ce que nous voulons voir, le trésorier doit être là en personne, etc. De ce fait, nous n'avons toujours pas pu y accéder. »

L'inquiétude grandit. Encore très légèrement positif en 2015 (+ 10 924 euros), le résultat de la FCPE est passé dans le rouge en 2016 (- 281 719 euros) pour plonger à - 434 327 euros en 2017. Un déficit désormais qualifié de « *structurel* » par le trésorier de la fédération.

Les membres de la commission de contrôle aux comptes écrivent dans leur rapport : « *Un certain nombre de frais engagés par des membres du bureau manquent de pièces comptables. Même si les sommes ne sont pas conséquentes, les membres de la commission rappellent que les remboursements se font sur pièces.* » À combien se montent les remboursements non justifiés des membres du bureau ? Mystère.

En attendant, ces crises à répétition ne sont pas sans conséquence sur le nombre d'adhérents et la crédibilité de la fédération. En 2016, le nombre d'adhérents était estimé à 310 000. Dans certaines fédérations locales, il a été divisé par quatre ! « *On aimerait bien y voir clair*

sur l'état de la FCPE et que la barre soit redressée pour qu'on se consacre à notre mission », conclut un représentant local.

Boîte noire

Sollicitées, Carla Dugault et Céline Riva n'ont pas répondu à nos questions.

Les deux auteurs de l'article, Antoine Champagne et Jacques Duplessy, sont deux journalistes indépendants.

PRÉCISION. Au lendemain de la publication de cet article, M^e Philippe Bluteau, l'avocat des deux responsables dans la fédération de l'Essonne accusées par plusieurs ex-administrateurs de malversations, a annoncé le classement sans suite de la plainte les visant.

« *Je me suis rapproché du procureur après la publication de l'article de Mediapart. Il m'a confirmé ce vendredi [18 mai – ndlr] que la plainte était classée sans suite pour infraction insuffisamment caractérisée* », déclare l'avocat. Ni Mediapart, ni les parties du dossier n'avaient donc connaissance de ce nouvel élément au moment de la publication de l'enquête qui portait par ailleurs sur d'autres dysfonctionnements de la FCPE.

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Directeur éditorial : François Bonnet

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.